



Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'ANVP vendredi 16 mai 2008 Artigues-Près-Bordeaux

143 participants ont assisté à l'assemblée générale relative à l'exercice 2007.

Parmi ceux-ci, 131 avaient le droit de vote, 141 adhérents absents avaient donné leur pouvoir nominativement et 183 avaient donné leur pouvoir en blanc, soit un total de 455 votants.

Le rapport d'activité 2007 et le rapport de gestion ont été adressés aux adhérents quelques jours avant l'AG et le rapport d'orientation a été remis aux participants en début de séance.

Marie-Paule Héraud, présidente de l'ANVP, ouvre la séance à 16h30.

Elle remercie le Conseil Général de Gironde pour avoir mis à disposition de l'ANVP la Maison de la Promotion Sociale et Arnaud Réglat-Boireau pour avoir pris en charge, avec l'équipe de Bordeaux, l'organisation de ce congrès des 16 et 17 mai 2008.

Approbation du PV de l'AG du 13 mai 2007 à Paris

Le PV a été adressé aux membres inscrits, préalablement à cette AG.

Le PV est approuvé avec 454 voix pour et 1 abstention.

Rapport d'activité 2007 (document adressé préalablement aux membres inscrits)

Michel Jouannot, secrétaire général, parcourt le texte. Ce rapport a été façonné à partir des éléments fournis par les correspondants locaux, transmis et synthétisés par les Délégués Interrégionaux (DIR) et assemblés par le secrétariat général. Les faits marquants, ainsi que le compte rendu de l'activité pilotée par le CA et le Bureau, ont été intégrés à ce rapport.

Le rapport d'activité donne des éléments pour tirer des enseignements pour l'avenir (voir rapport d'orientation).

Quelques questions permettent de préciser certains points mais aucun correctif n'est demandé. Plusieurs participants expriment leur satisfaction devant cette nouvelle présentation du rapport d'activité, tant sur la forme que sur le fond.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par les 455 votants.

Rapport de gestion - comptes 2007 et budget 2008 (document adressé préalablement aux membres inscrits)

Yves Crespin, trésorier, présente les grandes lignes du document.

Le rapport de gestion comprend notamment le rappel des bilans et comptes de résultats 2006, les bilans et comptes de résultats 2007 et le budget 2008.

De nombreuses questions montrent l'intérêt que portent les participants à l'emploi des ressources. La question des modes de financements est également abordée. Les subventions actuelles (Administration Pénitentiaire notamment) ne permettent pas d'assurer les charges de fonctionnement, souvent supportées bénévolement par les membres du CA ou des adhérents. Un rappel est fait sur les procédures à suivre pour solliciter des subventions auprès des collectivités territoriales et des parlementaires. Des précisions sont également données sur l'emploi des dons et legs dédiés à l'assistance aux personnes détenues.

Le montant des cotisations est maintenu à 30 euros (10 euros pour les personnes non imposables) pour l'exercice à venir.

Les participants félicitent le trésorier pour la rigueur, la qualité et la clarté de son travail.

Le rapport de gestion dans son intégralité est approuvé à l'unanimité par les 455 votants.

Bilan 2007 et rapport d'orientation (*document remis en début de séance*)

Marie-Paule Héraud, présidente, résume le texte qui a été remis aux participants à en début de séance, en insistant sur les points clés. Elle rend compte des avancées réalisées sous l'impulsion du Conseil d'Administration en 2007, en particulier au regard de ce qu'étaient nos objectifs il y a un an. Un débat s'engage sur cette présentation. Elle décline ensuite les 4 grandes priorités pour l'année à venir qui s'inscrivent dans le déploiement du Projet Associatif approuvé par l'AG de 2006 :

- Le soutien aux visiteurs et la communication interne
- La poursuite du renforcement de la vie associative et de sa notoriété
- L'organisation et l'animation du fonctionnement de l'association
- Le projet Europe

Un débat s'instaure qui permet aux participants de vérifier leur adhésion à ces orientations.

Le rapport d'orientation est approuvé à l'unanimité par les 455 votants.

Election des nouveaux membres du CA :

Huit sièges sur 21 sont à pourvoir

Sept pour une durée de 3 ans et 1 pour une durée de 2 ans.

11 adhérents ont posé leur candidature.

Deux d'entre eux ne sont pas présents à l'AG.

Les neuf autres candidats se présentent brièvement pour commenter leur profession de foi adressée par écrit aux adhérents, préalablement à l'AG.

Votes à bulletins secrets pour l'élection du CA :

Les votes physiques des personnes présentes et les votes par correspondance ont été pris en compte (le vote par procuration n'a pas été utilisé).

Votants présents :	127
Votants par correspondance :	307
Nombre total de votants :	434
Suffrages Exprimés :	393 (41 blancs et nuls)

Michel Busnel	224	<i>Non élu</i>
Jean-Pierre Chaumont	225	<i>Non élu</i>
Robert Chère	297	Elu pour trois ans
Patrick Franc	297	Elu pour trois ans
Michel Hamard	243	Elu pour deux ans (remplacement d'un administrateur démissionnaire)
Roland Hattab	219	<i>Non élu</i>
Jean-Yves Henry	299	Elu pour trois ans
Marie-Paule Héraud	373	Elue pour trois ans
Michel Jouannot	312	Elu pour trois ans
André Morez	291	Elu pour trois ans
Claude Saumier	256	Elu pour trois ans

Le conseil d'administration partiellement renouvelé, figure sur le tableau ci-dessous.

ABDI	Samira	LILLE/SEQUEDIN
BALLENGHIEN (*)	Benoît	LONGUENESSE
CHERE	Robert	MONTBELIARD
CRESPIN (*)	Yves	SAINTES
DEBRAY	Jacques	BAPAUME
DEYBER	André	MULHOUSE
FRANC	Patrick	MURET
GOGNY-GOUBERT	Michel	BAIE MAHAULT
HAMARD	Michel	CAEN
HENRY	Jean-Yves	NANTES
HERAUD (*)	Marie-Paule	LIMOGES
JOUANNOT (*)	Michel	FRESNES
LE CORRE	Yannick	BOIS D'ARCY
LECOQ (*)	Christian	REIMS
MOREZ	André	AMIENS
PELON	Françoise	LYON
RAVET (*)	Jean-Paul	GRENOBLE
REGLAT-BOIREAU	Arnaud	NEUVIC SUR L'ISLE
SAUMIER	Claude	DRAGUIGNAN
VAN LANDEGEM	Christiane	METZ
VENET	Jean	VILLEFRANCHE SUR SAONE

L'ordre du jour de l'assemblée générale étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

A la suite de l'AG,
le Conseil d'Administration s'est réuni à 19 heures pour élire le Bureau de
l'ANVP (pour un an) à bulletins secrets.

Présents :

BALLENGHIEN Benoît
CHERE Robert
CRESPIN Yves
DEBRAY Jacques
DEYBER André
FRANC Patrick
HENRY Jean-Yves
HERAUD Marie-Paule
JOUANNOT Michel
LECOQ Christian
MOREZ André
REGLAT-BOIREAU Arnaud
SAUMIER Claude
VAN LANDEGHEM Christiane
VENET Jean

Avaient donné pouvoir :

GOGNY-GOUBERT Michel
LE CORRE Yannick
RAVET Jean-Paul

Absents :

ABDI Samira
HAMARD Michel
PELON Françoise

La composition du Bureau est donnée ci-dessous.

HERAUD (*)	Marie-Paule	<i>Présidente</i>
JOUANNOT (*)	Michel	<i>Vice-président</i>
RAVET (*)	Jean-Paul	<i>Vice-président</i>
CRESPIN (*)	Yves	<i>Trésorier</i>
LECOQ (*)	Christian	<i>Secrétaire général</i>
BALLENGHIEN(*)	Benoît	<i>Secrétaire général adjoint</i>

La présidente,
Marie-Paule Héraud

Le secrétaire général,
Christian Lecoq